

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

CABINET

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
Jacques Yvon NDOLOU, MINISTRE DELEGUE A LA
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DE LA
DEFENSE NATIONALE AU SOMMET
« POUR UN MONDE SANS MINES »**

NAIROBI, LE 2 DECEMBRE 2004

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de
Gouvernement,

Excellence, Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le ^{représentant du} Secrétaire Général de l'ONU,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Chefs de Missions Diplomatiques et Représentants des
Organisations Internationales,

Distingués Délégués,

Mesdames et Messieurs.

J' ai l'honneur de m'adresser à cette auguste assemblée, d'abord en ma qualité de chef de la délégation de la république du Congo, Etat partie à la convention d'Ottawa, ensuite, en ma qualité de représentant du président en exercice de la communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO qui a fait des questions de sécurité au sein de notre sous-région et de l'Afrique, une préoccupation particulière en proposant à notre continent, une initiative de sécurité collective dénommée « Pacte panafricain de non agression en vue de prévenir les conflits en Afrique ».

Monsieur le Président,

Le terme générique « Pour un monde sans mines » revêt toute son importance pour ma délégation et à travers elle, tout le peuple congolais dont l'histoire a été émaillée de plusieurs conflits socio-politiques.

Je voudrais donc ici, exprimer toute notre adhésion aux conclusions de cette conférence qui, nous en sommes persuadés, aboutira à des résultats qui visent à consolider la paix et surtout à promouvoir un développement multiforme de nos économies nationales pour le bonheur de nos peuples respectifs.

C'est dans ce contexte d'un monde sans mines et sans peur, que le Congo voudrait par ma voix, saluer la tenue de cette conférence et surtout exprimer toute sa gratitude au peuple ami et frère du Kenya et à son Chef, Son Excellence Monsieur le Président MWAI KIBAKI pour toutes les commodités qui ont été offertes pour la bonne tenue et surtout le succès de nos travaux.

Monsieur le Président,

A l'occasion de la réunion ministérielle qui s'est tenue le 23 septembre 2004 à New York, en marge des travaux de la 59^{ème} Session de l'Assemblée Générale de l'ONU et que mon pays a eu le privilège de présider, l'Afrique a dégagé sa vision pour une position orientée vers l'élimination des mines.

En effet, dans certains pays, il est enregistré 4 à 5 victimes par jour, c'est autant dire que les mines continuent à engendrer des souffrances terribles dans le monde.

L'Afrique qui possède moins d'industries militaires, notamment de fabrication de ces engins meurtriers et dévastateurs, est cependant parmi les régions les plus affectées.

Le problème est d'autant plus préoccupant qu'il se révèle urgent de repérer, circonscrire et déminer les zones affectées, détruire les stocks et porter assistance aux victimes des mines. En d'autres termes, le déminage humanitaire doit être intégré dans l'aspect développement, notamment dans le cadre de l'élimination de la pauvreté.

Le Gouvernement congolais se félicite du fait que les Nations unies ont introduit le déminage humanitaire dans certaines de leurs opérations de maintien de la paix.

De telles initiatives qui visent à épargner les vies des populations contribuent ainsi au désarmement, à la sécurité, au développement. Elles doivent être encouragées et soutenues par la communauté internationale.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne la République du Congo qui possède des zones soupçonnées minées dans sa partie Sud-Ouest, une mission d'experts a été mise en route pour évaluer leur étendue en vue de l'amorce d'une opération de déminage.

Le Gouvernement congolais demeure persuadé que l'objectif de l'universalisation de la convention visé par la communauté internationale devrait être en adéquation avec la mobilisation des ressources et l'assistance aux victimes, comme facteur déterminant de la lutte antimines.

C'est fort de cette intime conviction que le gouvernement congolais renouvelle son soutien aux présents travaux et vous rassure de sa disponibilité et de sa persévérance à œuvrer pour que notre commune et unique convention soit universellement appliquée et que ses buts soient pleinement réalisés.

Je vous remercie